

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° DN962

présenté par

M. Jacques, rapporteur

à l'amendement n° DN|704 de Mme Pouzyreff

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Au second alinéa, substituer aux mots :

« en faveur d'une politique d'équilibre »

les mots :

« de puissance d'équilibres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la France comme puissance d'équilibres.